

HOP// Halte à l'obsolescence programmée
Laëtitia Vasseur
Présidente
29 rue Popincourt,
75011 Paris

Objet : Quelles sont vos mesures pour lutter contre l'obsolescence programmée ?

Madame la Présidente,

Je vous remercie pour votre courrier interpellant les candidats aux régionales sur la question de l'obsolescence programmée.

Nous partageons entièrement votre analyse. Une société qui s'appuie sur le tout jetable et sur le renouvellement rapide et continu des produits est insoutenable à long terme, que ce soit d'un point de vue économique, environnemental ou social. Nous parlons de 16 à 20kg de déchets électriques et électroménagers jetés par personne et par an en France, construits bien souvent avec des métaux rares et lointains. Cette surexploitation des ressources non renouvelables et l'augmentation des déchets malheureusement pas toujours recyclables ou recyclés correctement sont aujourd'hui des enjeux cruciaux.

De plus, l'impossibilité de réparer un produit ou d'avoir des informations précises sur leur durée de vie ou sur les matériaux utilisés empêche les citoyens d'avoir une consommation responsable.

Si ce combat doit avancer au niveau législatif (par exemple en allant plus loin sur le délit d'obsolescence programmée ou en encore améliorant les actions de groupes), les Régions ne sont pas pour autant un échelon à négliger.

Tout d'abord, en agissant sur la commande publique : les écologistes veilleront à intégrer des critères liés à la consommation et production durables et écoresponsables dans les commandes publiques de la Région, que ce soit pour le développement économique, les transports, la formation professionnelle ou les lycées.

Nous exigerons des fournisseurs des informations précises sur la durée de vie des produits et leur réparabilité (assurance que ces produits puissent être réparés et non pas simplement échangés) ; mise à disposition des pièces détachées essentielles au fonctionnement des produits et des manuels de réparations pour une période de 10 ans.

Nous exigerons également que tous les produits achetés par la Région et ses organismes associés aient une garantie au minimum de 5 ans et une réflexion sur le réemploi de son matériel.

Les écologistes souhaitent également intégrer le coût de la fin de vie des produits et inclure les externalités liées au traitement des déchets dans la rédaction du cahier des charges.

L'économie de fonctionnalité représente également un modèle économique alternatif, reposant sur la vente de l'usage du bien et non celle du bien lui-même. Nous encouragerons cette solution chaque fois qu'elle sera pertinente en fonction du matériel concerné.

A partir de cette année, les régions sont les cheffes de file sur la question du traitement des déchets, l'occasion de se saisir pleinement de cette thématique. Sur le recyclage évidemment mais aussi en amont de la filière en réduisant les déchets.

Comme nous l'avons fait en 2015 avec le Fonds vert pour le climat, doté de 2 millions d'euros, nous souhaitons pour cette mandature soutenir et encourager toutes les initiatives en ce sens et flécher les budgets régionaux afin d'atteindre un objectif « Zéro déchet ».

Pour cela, les écologistes demandent la mise en place d'un schéma directeur de l'économie circulaire. La Région peut encourager et accompagner la structuration de cette filière avec des emplois locaux à la clé via des incubateurs, un soutien logistique et une expertise.

Cela passe par le soutien aux plateformes d'ESS et d'économie collaborative : Repair Café, Ressourceries, Recyclerie, Accorderie, FabLab... mais les monnaies locales afin de favoriser le développement des échanges non marchands.

L'objectif « Zéro déchets » passe également par le déploiement de l'économie du don. La Région peut encourager et simplifier ces échanges en mettant en place une plateforme internet et un soutien logistique.

En ce qui concerne la publicité, les écologistes ont toujours été engagés et ont mené avec succès des politiques contre l'invasion publicitaire (voir par exemple l'action du Maire Eric Piolle à Grenoble ou le travail du Sénateur André Gattolin sur la publicité à la télévision pour les enfants). Nous serons vigilants sur ce point, notamment pour les panneaux publicitaires dans les transports en commun via les administrateurs écologistes du STIF.

Veillez recevoir, Madame la présidente, l'expression de nos sincères salutations.

Emmanuelle Cosse
Tête de liste du Rassemblement écologiste et citoyen
Régionales 2015 en Ile de France